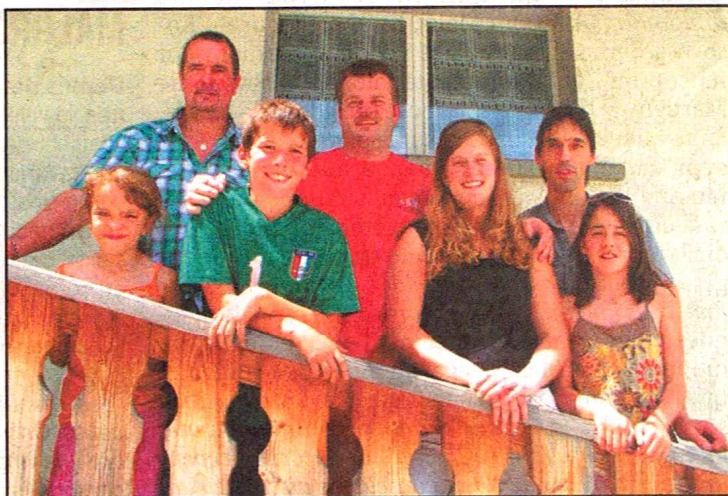


FÊTE DES PÈRES À VÉTROZ

Les papas aux barricades



Les trois membres du comité entourés de leurs enfants à l'occasion de la fête des pères. LE NOUVELLISTE

DAVID VAQUIN

Dimanche à l'occasion de la fête des pères, les membres du Mouvement de la condition paternelle Valais (Mcpvs) s'étaient réunis à Vétroz pour passer une journée placée sous le signe de la détente.

Fondé en 1996, les buts de ce mouvement sont la défense du droit des pères et la valorisation du rôle paternel dans la famille notamment séparée.

Valais en retard. Un domaine où le Valais est à la traîne. «*Au Canada ou en Belgique, la garde partagée est appliquée immédiatement. Moitié pour le père, moitié pour la maman. Chez nous, dans 98% des cas, la garde est accordée à la mère et le père, s'il en fait la demande, a un droit de visite d'un week-end sur deux*», s'offusquent les membres du comité qui ne remettent cependant pas en cause la loi mais son application: «*Nous défendons l'égalité parentale et la coparentalité*».

Les papas pointent également du doigt d'autres lacunes du système: «*Nous aimerions des sanctions lorsque le droit de visite n'est pas respecté. Idem lorsque l'enfant est utilisé comme valeur marchande sentimentale ou financière. Enfin,*

nous réclamons que la médiation parentale soit obligatoire et reconnue dans les procédures de divorce», insiste Emmanuel Chassot, membre du comité.

En plus de ces aspects juridiques, le Mcpvs apporte également un soutien lors de divorce. «*Pour aller de l'avant, il faut se libérer en communiquant. Nous essayons de mettre en place un réseau pour faciliter cet échange*», relève François Solleder qui insiste sur le côté bénévole de ce soutien: «*Nous ne sommes pas avocat. Nous offrons plutôt un échange d'expérience*». A terme, le Mcpvs aimerait s'imposer et être reconnu par les institutions pour son rôle social. «*Nous essayons de nous approcher de la politique sans en faire*», conclut Emmanuel Chassot.